

À notre ami José Gallego

Le 23 mars dernier, un hommage était rendu à notre ami José Gallego disparu en 2003.

José, engagé avec les républicains espagnols durant la guerre civile, avait dû fuir l'Espagne de Franco. En s'installant à Pontault-Combault, il n'a eut de cesse de rassembler la communauté espagnole de notre ville en créant l'association espagnole. Ainsi, son action a permis que, dans notre ville, des activités éducatives, culturelles et sociales se développent et valorisent la culture espagnole.



Ce très émouvant hommage et la dénomination d'une allée José Gallego, près de la MJC/Maison pour tous Boris Vian, ont permis de rappeler sa mémoire et de l'inscrire au cœur de notre ville. En saluant sa mémoire et son action militante, nous voulons également adresser toute notre amitié à sa famille et à Simone, son épouse.

Patrick Cabuche

L'ANI démolit le code du travail

Le gouvernement vient de faire adopter une loi régressive sur les droits du travail : ANI (Accord national interprofessionnel). Issue d'un accord entre le Médef et trois syndicats minoritaires (Cfdt, Cgc et Cftc).

Ce texte de l'ANI a été transposé presque à l'identique dans la loi. La Cgt et FO étaient porteurs d'un projet autrement plus favorable aux travailleurs. Dans le droit fil de l'ère Sarkozy, cette loi casse le code du travail. Les patrons ont les mains libres pour mieux licencier et les salariés n'ont droit qu'à encore plus de saire.

De plus, la couverture santé et prévoyance de l'ANI est une agression supplémentaire contre la sécurité sociale.

Si le Gouvernement veut répondre au besoin de prise en charge socialisée de la santé des travailleurs français, alors il doit ouvrir les conditions d'une négociation entre "partenaires sociaux" menant vers la prise en charge à 100% par la sécurité sociale des dépenses de santé des malades.

La bataille contre la flexibilité du travail n'est pas finie, elle peut se poursuivre maintenant dans les branches et les entreprises.

Danielle Gauthier

Pour une autre politique de santé

Plus de 300 personnes ont défilé le 6 avril dernier dans les rue de Melun pour défendre l'hôpital et réclamer une autre politique de santé.

Initiée par le PCF et le Front de Gauche, cette manifestation a rassemblé des représentants d'organisations syndicales, des collectifs de défense des hôpitaux de Melun et Fontainebleau et de nombreux élus du département. À l'issue de la marche, un rassemblement s'est tenu devant la préfecture. Accompagnés de militants, les élus du groupe Front de Gauche de Pontault-



Combault y ont participé, dont Danielle Gauthier, vice-présidente de l'intercommunalité La Brie Francilienne, engagée à 100% pour la réalisation d'un Centre de Santé intercommunal, pour lequel une étude de faisabilité est en cours.

Daniel Guichard pour le PCF, Michel Billout, sénateur de Seine-et-Marne, Valérie Petit-Lesage pour la CGT et Charlotte Blandiot-Faride, conseillère régionale communiste, ont pris la parole. Cette dernière, rendant compte de la délégation reçue quelques jours auparavant par le directeur de cabinet du préfet, a rappelé les exigences dont la délégation était porteuse et le besoin, dans la santé comme ailleurs, de s'engager dans une autre logique que celle de l'austérité aujourd'hui mise en œuvre.

Jean-Pierre Guillot

La 6^e République... un besoin urgent pour la citoyenneté !

La parole et l'action citoyenne doivent devenir la préoccupation centrale de notre société. La population augmente mais tout le pouvoir décisionnaire est concentré dans quelques mains. Et les textes de loi qui se présentent vont accentuer encore plus le fossé entre les citoyens et les lieux de prise de décisions.



Le changement espéré et promis en 2012 ne viendra pour ainsi dire jamais dans la 5^e République. Cette république est la personnalisation même du pouvoir : président, ministre, député, maire... c'est la notoriété qui parle, trop souvent sous pression de lobby, tout en tournant le dos aux belles promesses électorales.

Ce qui est appelé "Acte 3 de la décentralisation" est l'exemple même de la mise à l'écart des citoyens.

Tout d'abord présenté sous la forme d'un texte unique et fortement décrié à gauche, le Gouvernement a préféré le retirer... pour mieux le représenter en trois entités distinctes... pires que le précédent... bien loin des préoccupations citoyennes exprimées à la présidentielle de 2012 après 5 ans de Sarkozy et 10 ans de droite dure... et surtout, la poursuite dans la



même logique de recentralisation.

L'organisation administrative du pays pourrait en être bouleversée durablement et la préoccupation du citoyen est loin d'y figurer.

Il est prévu deux mouvements dans cette réorganisation :

- La montée en puissance des intercommunalités aux dépens des communes.
- La création de métropoles, regroupement d'intercommunalités autour de grandes cités urbaines, sans s'appuyer sur la représentation électorale des localités "métropolisées".

C'est donc le danger technocratique qui menace et l'éloignement du citoyen des lieux de prise de décision qui est visé. Les "dirigeants" des intercommunalités et des métropoles ne seront pas élus directement par les citoyens et les territoires concernés dépasseront la maîtrise des administrés. L'enjeu démocratique impose aux citoyens de s'en mêler et de se mobiliser pour obtenir un large débat public sur ces projets. Et d'avancer toujours plus sur une autre organisation de notre société par la définition citoyenne d'une 6^e République et de plus de contrôle citoyen sur les lieux de décisions.

Delphine Heuclin

Vous avez des questions sur la politique municipale ou sur "l'Humain d'abord !" et vous souhaitez rencontrer vos élus Front de Gauche ?



Josiane Merville



Delphine Heuclin



Danielle Gauthier



Josselyne Lesage



Jean-Pierre Guillot

Patrick Cabuche
PCF, président du groupe, conseiller délégué au Handicap

Antoine Blocier
PCF, adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Aménagement

Josiane Merville
Syndicaliste enseignante, conseillère déléguée au Péri-scolaire

Delphine Heuclin
PC, commission Cadre de vie

Josselyne Lesage
Militante associative, commission Cadre de vie

Jean-Pierre Guillot
PCF, commission Ressources

Danielle Gauthier
PCF, Vice-présidente Communauté d'Agglomération de la Brie Francilienne



Antoine Blocier



Patrick Cabuche

Contact : 01 70 05 42 14 • pcabuche@pontault-combault.fr

Groupe des élus Front de Gauche de Pontault-Combault
Parti Communiste Français - Parti de Gauche - Personnalités

UNE VOIX différente

Mai 2013

Revenir aux valeurs de gauche !

Le décalage entre les attentes exprimées lors de l'élection présidentielle, il y a un an, et la politique conduite par le Gouvernement de François Hollande s'accroît. Les réformes engagées restent trop loin de ce qu'implique une orientation politique de gauche affirmée... et assumée.

Ainsi, pour les rythmes scolaires, nous sommes face à une volonté de réforme ambitieuse, nécessaire, mais qui ne répond pas à nombre de questions essentielles posées pour une École de l'égalité des chances. Certes, après des années de démantèlement de notre système éducatif au profit d'une école privée, souvent confessionnelle, il faut rattraper les dégâts, créer massivement de nouveaux moyens qui sont très rares en période de crise. Mais pas en transférant aux communes la responsabilité d'organiser des activités éducatives qui devraient être pour tous, intégrées dans le système éducatif national, et assorties de moyens nationaux pour ne pas dépendre du seul bon vouloir des Maires.

Grâce à Monsieur Cahuzac, nous savons tous, désormais, que des moyens existent et que l'évasion fiscale en France est plus importante que les recettes de l'impôt sur le revenu.

Mais que fait la police ? Et bien, malheureusement, elle regarde parfois les rues derrière des caméras très couteuses pour les villes (200 000 € à Pontault-Combault) et qui à l'évidence ne servent pas à grand chose. Même là, le Gouvernement a été amené à revoir cette dérive sécuritaire en limitant ces dispositifs pour privilégier la prévention et l'insertion. À Pontault-Combault, l'accompagnement social mis en place au commissariat va dans le bon sens.

Notre ville est forte du dialogue et de la construction entre les différentes forces de gauche qui composent la majorité municipale. Notre groupe est fier d'apporter une

contribution originale et exigeante dans la gestion municipale qui est solide de ses résultats, de ses politiques publiques et de ses équilibres.

Or, à l'approche des échéances municipales de 2014, certaines voix (dont certaines se prétendent de gauche) se font entendre, ici et là, pour suggérer l'éviction du Front de Gauche de la gestion municipale, malgré les compétences reconnues de ses élus. Il en est même qui proposent, sans rire, de se séparer au premier tour pour mieux se compter. Ce qui implique de renoncer au dialogue entre des composantes politiques différentes, de renoncer à construire un projet pluraliste, porteur des valeurs de gauche pour notre ville. Projet que nous voulons construire avec les électeurs, au cours des mois précédant l'élection municipale.

Les derniers scrutins ont montré la capacité des forces de gauche à être majoritaires dans notre ville, à la condition qu'elles soient rassemblées dans le respect de leurs composantes et de leur représentativité. Les derniers scrutins, de même que l'actualité quotidienne, prouvent la capacité de la droite et de l'extrême droite à réunir des groupes, des actions et des voix sur des idées insupportables d'intolérances.

Il faut gagner le combat des idées. Notre groupe est convaincu qu'un projet, plaçant l'être humain au cœur de la réflexion, peut rassembler les différentes composantes de la gauche locale. Il revient aux organisations à se rencontrer pour construire cet ambitieux projet.

Le Parti socialiste doit s'inscrire dans ce processus de rassemblement, les organisations (PCF et PG) rassemblées dans le Front de Gauche ont sollicité une première rencontre pour construire rapidement cette dynamique.

Patrick Cabuche

Président du groupe des élus du Front de Gauche



Script Laser

Rencontre citoyenne sur les rythmes scolaires et la refondation de l'École

Le 29 mars, parents, enseignants, élus, associations et citoyens se sont rassemblés pour la première fois depuis le décret sur la modification des rythmes scolaire, à l'initiative des militants communistes et du Parti de gauche, réunis localement dans le Front de Gauche.

Michel Billout, sénateur de Seine-et-Marne, intervenait pour le Parti communiste. Le Parti de gauche s'exprimait par la voix de Françoise Godin, de la commune voisine de Noisiel et dirigeante départementale. Le SNUipp, principal syndicat des enseignants du primaire, était représenté par un de ses dirigeants départementaux. Deux organisations de parents d'élève de la ville, la Fcpe, principale association de parents d'élève, ainsi que de l'Aape, ont fait entendre les attentes et positions des parents.



Personne pour défendre la semaine de 4 jours

Le retour aux 9 demi-journées de cours satisfait tout le monde. Le choix du retour du samedi matin s'est clairement exprimé, plus en lien avec l'avis de l'Académie de médecine portant sur la coupure néfaste des deux jours consécutifs du week-end. Le raccourcissement des journées est bien perçu mais provoque des traductions différentes sur le découpage des temps, sur le partage des locaux et sur l'encadrement des nouveaux temps périscolaires. Et pose la question de l'obligation ou non faite aux enfants de ces temps sous la responsabilité des collectivités.

Personne n'est venu à cette soirée pour défendre ni la semaine de 4 jours, ni la suppression des Rased, ni la fin de la formation des enseignants, ni la poursuite de la suppression de milliers de postes d'enseignants. Il est à noter la satisfaction quasi générale sur l'engagement de recréer 60 000 postes,

même si plus de la moitié de ceux-ci ne seront pas mis directement en face des élèves mais dans le retour nécessaire à la formation des enseignants (ESPE). Le sénateur exprimait sa grande surprise sur la parution d'un décret modifiant les rythmes scolaires avant toute discussion de la future loi de Refondation de l'école actuellement en débat parlementaire. Quel but peut-il bien être recherché auprès des collectivités territoriales ? Ce sont elles qui se trouvent être quasiment les seules à devoir mettre en œuvre localement une demi-journée d'école supplémentaire. Et raccourcir le temps d'une journée scolaire tout en maintenant une amplitude d'accueil des enfants ! Et aussi recruter énormément d'intervenants sur des temps très partiels.

Qui va payer : la commune ? les contribuables ? les familles ?

Le principal avantage pour l'État y est de faire prendre en charge financièrement toutes les modifications par les collectivités territoriales. Pour l'État, rien ne change : les enfants restent scolarisés 24h par semaine, les enseignants restent à 26h d'interventions hebdomadaires. Par contre, hors charge de structure pour une demi-journée supplémentaire, les communes ont en charge les 45 minutes quotidiennes supplémentaires sur 4 jours, si elles le veulent ou le peuvent d'ailleurs, puisque la sortie à 16h30 ne serait plus obligatoire. Et la dépense, si elle existe, sera supportée par la commune, donc par les contribuables par la taxe d'habitation, ou par le redéploiement budgétaire (on fait le périscolaire avec

ce qui servait ailleurs) voire par paiements supplémentaires des familles. Cette réforme vient donc élargir considérablement les inégalités territoriales qui existent certes déjà. Les villes à forte population, donc urbaines, pourraient avoir plus de moyens (financiers, d'organisation et de structures



scolaires, sportives ou culturelles) que les communes rurales ou que celles qui n'ont pas développé d'activités, dans ces domaines. Ainsi, dans ce contexte, la question posée est de connaître le projet éducatif des communes et de son contrôle réel.

Il faut moderniser l'enseignement public

Mais surtout, insidieusement, cette réforme va permettre de casser la dimension nationale de l'éducation, en faisant de la dérogation le principe de base :

- Si chaque commune s'en tient à appliquer le décret sur les rythmes scolaires à la lettre, elle permet à chaque école de fixer son fonctionnement horaire, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, et donc participe à l'éclatement en territoires de l'éducation, qui ne sera donc plus nationale.

- Si une commune veut tenter un regroupement de deux plages de 45 minutes quotidiennes supplémentaires, soit une plage de 1h30 tous les deux jours, cela entraînerait automatiquement le rallongement des cours de 45 minutes les deux autres jours, dépassant donc la fameuse limite de 5h30 maxi de cours quotidien. Mais la dérogation est prévue !



Donc, là aussi, on territorialise l'éducation qui perd sa dimension nationale. Résultat, ce décret ouvre la territorialisation à l'éducation qui en sera moins nationale. Concernant le projet de loi de Refondation de l'école, si tout le monde ressent qu'il est nécessaire de moderniser l'enseignement public, l'actuel texte laisse beaucoup trop d'ombre dans beaucoup trop de domaines. L'enseignement primaire y bénéficie de bonnes intentions mais avec les réserves citées ci-avant. Mais rien ou trop peu sur le collège, le lycée, l'enseignement technique ou agricole qui pourtant ont des besoins criants.

Josiane Merville

Pontault-Combault sous surveillance

Des caméras de vidéo-surveillance sont en cours d'installation pour le compte de la ville dans les alentours de la gare, suite à l'obtention d'une subvention de l'État.



À noter que cette "aide" obtenue sous le gouvernement de droite précédent était prise sur les crédits destinés à la prévention, plus particulièrement dans le budget dévolu à l'aide aux victimes !!! Et à noter surtout que la sécurité est une des compétences strictes de l'État. En conséquence, il s'agit donc non pas d'une aide de l'État à la Ville mais d'une subvention de la Ville à l'État comme nous l'exprimons publiquement lors du conseil municipal de mars 2012 où la décision fut prise.

Sur le fond, c'est la question de l'efficacité de la vidéo-surveillance pour prévenir les actes de délinquance qui est posée nationalement et plus particulièrement sur notre territoire, où elles ne serviront qu'aux services de police, après agression, pour essayer de retrouver les coupables. Nous avons bataillé (et obtenu) pour qu'une présence humaine soit privilégiée, avec la police nationale dont les effectifs restent insuffisants, éducateurs, médiateurs...

Statistiques en baisse

Dans le même temps, sont "tombés" les chiffres de la délinquance sur Pontault-Combault pour 2012 : il est observé une baisse sensible, donc avant l'installation des fameuses caméras, même si bien sûr pour les victimes, c'est encore de trop. Les actes avec violence sont en baisse, la délinquance des mineurs est en baisse, les dégradations sont en baisse. On note cependant une augmentation des cambriolages (à domicile sur toute la ville et du fait de bandes



organisées), des vols de voiture et dans les voitures et pas seulement sur le périmètre de la gare.

De la présence humaine avant tout

D'abord prévue au sein de la ville et promise pour septembre dernier, c'est la Brie Francilienne, notre intercommunalité, qui recrutera les deux médiateurs et le coordinateur promis lors du vote pour les caméras. Ces trois agents viendront compléter l'équipe existante de son service prévention pour permettre un travail sur notre ville. Il n'existe pas de baguette magique pour assurer la sécurité car c'est notre société qui va mal. Une société qui privilégie le chacun pour soi, où est assurée la libre circulation des capitaux mais pas celle des humains, où l'on expulse des centaines et des centaines de Rom pourtant européens ! Sans chercher de solutions, où l'on diminue les fonctionnaires dans tous les domaines même dans celui de la sécurité...

Josselyne Lesage

L'école publique, école de la République "Une et Indivisible"

Notre parti pris : L'École publique, c'est l'école de la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. L'École publique, c'est la Laïcité. L'École publique, c'est la Gratuité. L'École publique, c'est la République.

L'école publique est un lieu d'apprentissages éducatifs pour l'épanouissement individuel et collectif, où l'élève est progressivement mis au contact du monde qui l'entoure pour mieux le comprendre et le transformer, dans le respect de la nature, de l'environnement et des peuples.

Les questions problématiques des nouveaux rythmes scolaires

- 1) Le coût restant à charge.** Si l'État a promis une aide financière, elle ne sera que pour la seule première année de mise en œuvre. Et la hauteur de l'aide promise est une rigolade devant le coût estimé du "changement".
- 2) Quelle concertation des acteurs** élus, parents, enseignants, agents territoriaux, associations de parents d'élève, associations sportives et culturelles, citoyens ?
- 3) Place des mouvements d'éducation populaire et partenaires associatifs :** quelles réponses de qualité peuvent amener les structures d'édu-

cation populaire locales avec un bouleversement de leurs propres temps d'activités du mardi soir, du mercredi matin si école le mercredi matin ? Idem de leur présence en milieu d'après-midi les jours de semaine au sein des bâtiments scolaires ?

4) Quelle répartition des temps scolaires sur la journée et sur la semaine ? Le choix de la plage horaire des activités périscolaires se confronte à la pause méridienne, aux locaux nécessairement à partager avec les enseignants, aux temps de déplacements et de remise de responsabilité des enfants entre commune et éducation nationale, à la qualité de l'encadrement et à la définition du projet éducatif.

Le positionnement du groupe des élus Front de Gauche à Pontault-Combault

Le groupe Front de Gauche s'est positionné, dès la parution du décret, pour un report de l'application à la rentrée de sep-



tembre 2014 et est satisfait de la décision de la Municipalité prise en ce sens.

Le groupe soutient que les collectivités ne peuvent pas être les financeurs exclusifs d'un projet de l'État.

L'Éducation au sein de l'école publique doit rester nationale et les nouveaux temps libérés organisés dans l'école encadrés par des enseignants, en lien avec une politique nationale.

Les rythmes de l'enfant doivent être réellement pris en compte et au centre des rythmes scolaires.

Il est urgent de débiter la concertation la plus large, où l'écoute de tous les partenaires concernés doit se faire au plus vite et tout au long de la période qui s'ouvre jusqu'à la rentrée 2014.

Antoine Blocier